

Service Technique de Dératisation

RATOUCY

S.A.S. AU CAPITAL DE 40 000 €
R.C. JOIGNY 310 310 581
N°PF 7477
TVA. INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 96 310 310 581 1001 54

29, rue de la Forêt
LOOZE - BP 145
89303 JOIGNY CEDEX

Tél. : 03 86 62 41 88

Fax : 03 86 19 34 90

Email : ratoucy@wanadoo.fr



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

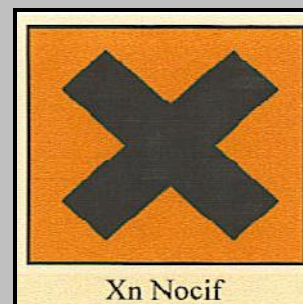
**RATOUCY BLOC à 0.005% de
difénacoum + agent amérissant**

Edition révisée n°1

AMM n° 8400271

Date le 04/04/2007

Remplace la fiche :



1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT/SUBSTANCE ACTIVE ET DE LA SOCIETE DETENTRICE DE L'A.M.M. :

1.1 Nom commercial du produit : RATOUCY BLOC
Propriété : Rodenticide
Matière active : Difénacoum
Antidote : Médicale - chirurgicale

1.2 Identification de la Société détentrice de l'A.M.M : SAS RATOUCY-29, rue de la Forêt - LOOZE - BP 145
89303 JOIGNY CEDEX
Téléphone : 03.86.62.41.88
Télécopie : 03.86.19.34.90
E-mail : ratoucy@wanadoo.fr

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance ou préparation : préparation
Nom du produit : RATOUCY BLOC
Composant apportant un danger : Difénacoum à 0.005% pp - ce produit est dangereux
Nom chimique de la substance :
3-(3-biphényl-4-yl-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)-4-hydroxycoumarine
Contenance :
0.005%
N°CAS :
56073-07-5
N°CE :
259-978-4
Numéro Index :
607-157-00-X
Classification :
T+ ; R26 - T ; R48/25 - N ; R50-53

3- IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit dangereux : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique.

Symptômes liés à l'utilisation :

- **Inhalation :** Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans les conditions normales d'utilisation
- **Contact avec la peau :** Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans les conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec la peau :** Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau.
- **Contact avec les yeux :** Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans les des conditions normales d'utilisation.
- **Ingestion :** Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. En raison des propriétés anti-vitaminiques K de la matière active, l'ingestion peut déclencher des troubles de la coagulation sanguine se traduisant par l'apparition d'un syndrome hémorragique.

4- PREMIERS SECOURS

- **Contact avec la peau :** Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- **Contact avec les yeux :** En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
- **Ingestion :** Faire vomir la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Le docteur doit consulter la notice sur le « traitement de l'intoxication par rodenticides anti-coagulant ». L'antidote est la vitamine K1 sous prescription médicale. En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'ingestion, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

- **Moyen d'extinction :** Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- **Incendies avoisinants :** Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- **Danger d'incendie :** émission de vapeurs irritantes et toxiques.
- **Protection contre l'incendie :** Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équivalent de protection, y compris une protection respiratoire autonome.
- **Autres recommandations :** Eviter de rejeter les eaux d'extinction dans l'environnement.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

- **Précautions individuelles :** Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage (notamment protection c/les poussières).
- **Précautions pour l'environnement :** Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de Décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
- **Méthodes de nettoyage :** balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE :

Consulter la fiche technique avant utilisation.

- **Général :** Eviter toute exposition inutile.
- **Stockage :** Conserver uniquement dans le récipient d'origine dan un endroit frais et bien ventilé.
- **Manipulation :** Eliminer rapidement des yeux.
De laver les mains et toute autre zones exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

Manger, boire, fumer et avant de quitter le travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris celle des animaux.
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant les précautions d'usage. Ne
Ne pas réutiliser les emballages vides. Les rendre inutilisables.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE :

- **Protection individuelle :** Aucune n'est nécessaire. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'étiquette.
- **Protection des mains :** En cas de contact répété ou prolongé, il est conseillé de porter des gants.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

- **Etat Physique à 20°C :** Solide cireux.
- **Couleur :** Rouge
- **Odeur :** Légèrement aromatisé
- **Viscosité :** Non applicable
- **Solubilité dans l'eau [vol/vol] :** Insoluble
- **Point Eclair :** Pas de données disponible

10- STABILITE ET REACTIVE :

- **Produits de décomposition :** dangereux peut se décomposer à haute température en libérant des vapeurs toxiques/inflammables.
- **Réaction dangereuse :** Aucune des conditions normales d'utilisation.
- **Propriété dangereuse :** Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

- **Ingestion :** Nocif en cas d'ingestion.
- **Autre :** Risque d'Hémorragies internes souvent tardives.
- **Admin. Orale (rat) DL 50 [mg/kg] :** 1.8mg/kg sur rat par ingestion pour le DIFENACOUM pur.
Le difénacoum est toxique de par son activité anti-vitaminique K. Pas d'autre effet toxique. Le contact avec La peau et l'inhalation sont des voies d'exposition peu probables.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Information relative aux effets écologiques : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.

13-CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

Généralités : Détruire conformément aux règlement de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14-INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORT :

Transport terrestre : Non classifié
ADR/RID : Non applicable

15-INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

- **Symbole(s) :** Xn : Nocif
- **Phrase(s) R :** R22 : Nocif en cas d'ingestion.
- **Phrase(s) S :**
 - S2 : Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
 - S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 - S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
 - S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou étiquette.
- **France :** Classification en accord avec le MINISTERE DE L'AGRICULTURE

16- AUTRES INFORMATIONS :

- Listes des phrases « R » pertinentes :** R26 : Très toxique
R27 : Très toxique par contact avec la peau
R28 : Très toxique en cas d'ingestion
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- ✘ L'utilisation de postes d'appâtage est vivement conseillée. Choisir l'emplacement du produit en tenant compte qu'il est destiné aux rongeurs et ne doit être consommé que par ces derniers. Le cacher à l'intérieur de tuyaux ou le recouvrir de tuiles ou de caisses.
- ✘ L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'enquérir de toutes les autres dispositions. Le contenu et le format de cette fiche sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de CEE. Cette fiche complète la notice d'utilisation mais elle ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition. Les informations contenues dans cette fiche proviennent de source que nous considérons être dignes de bonne foi. Néanmoins elles sont fournies sans aucune garantie expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation, ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. Ces pour ces raisons entre autre que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. L'attention des utilisateurs reste en outre attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.
- ✘ **Symptômes d'intoxication :** Saignement nasal, des gencives, crachement de sang, apparition d'hématomes multiple ou étendu, apparition généralement brusque viscérale inhabituelle. Présence de sang dans les urines, augmentations du temps de quick.
- Thérapeutique antidotique spécifique :** les analogues de la vitamine K1 (vitamine K3 : ménadione par ex.) sont peu actifs et ne doivent pas être employés. L'efficacité du traitement doit être suivie par la mesure du temps de Quick ; il ne doit pas être arrêté que lorsque cette dernière valeur est revenue à la normale et y demeure.